

La Résonance syndicale

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

<u>Secteur nord</u>: 450 759-8222 # 2028 <u>Secteur sud</u>: 450 654-7525 # 20139 / 20104









Après deux années de négociation en vrai bras de fer avec le gouvernement le plus borné jamais vu, après avoir ensemble soutenu le plus grand mouvement de grève de l'histoire du Canada, après des mois à écrire une convention avec une CAQ plus occupée à privatiser qu'à s'occuper de son personnel, ENFIN, ça y est!

C'est CONFIRMÉ par l'employeur : nous aurons nos nouveaux salaires ajustés sur la paie déposée ce jeudi 25 juillet. Cette paie couvre du 30 juin au 13 juillet.

Autre confirmation : nous aurons notre rétroactivité salariale (du 1er avril 2023 au 29 juin 2024) sur la paie du 8 août prochain.

L'employeur a confirmé le tout par une note de service plus détaillée. Nous vous recommandons fortement de cliquer ici pour la lire au complet.

Dès lors, ça va débouler. Déjà, il y a eu des changements et on sait que ça bouge très vite. Il y a plusieurs dates à surveiller. On vous comprend, difficile de s'y retrouver! Sans parler des réseaux sociaux, où plusieurs indiquent des dates sans vérifier, parfois pour d'autres régions.

Pour vous rassurer dans ce brouhaha, votre équipe InfoMob a conçu un outil fort pratique : une page web où nous mettrons les dates et explications au fur et à mesure, autant pour la convention que pour l'équité salariale. En prime : un Qui contacter? selon le cas si vous croyez avoir un problème dans votre paie! Nous vous invitons à cliquer ici ou ci-bas, à le mettre dans vos favoris et à y retourner à chaque paie pour vérifier.

Francis Boudreault, V.-p. InfoMob

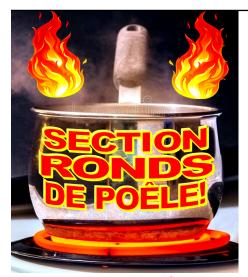






Si oui, on vous invite à la prudence! Saviez-vous que le 25 juillet est la Journée internationale de la prévention de la noyade? Il convient donc d'être prudent pour éviter le pire! J'en profite pour vous relayer un communiqué de presse du CISSSL qui vous rappelle également de ne pas vous baigner n'importe où! En effet, les lieux publics peuvent parfois fournir des analyses de l'eau et cela peut nous éviter de nombreux désagréments de santé (exemple : diarrhée, dermatite du baigneur, etc.) Cliquez ici pour plus de détails!

Philippe Cloutier, Agent InfoMob



ENTENTE NATIONALE ÉQUIPE VOLANTE

Voici une mise au point sur le projet d'équipe volante nationale de travailleuses et de travailleurs intéressés à aller prêter mains fortes en Côte-Nord, en Outaouais et en Abitibi-Témiscamingue.

Encore une fois, il a fallu corriger les mensonges du Ministre Dubé, qui a prétendu que la CSN empêchait la mise en place du projet. Or, la CSN a donné son go depuis deux mois pour la mise en place du projet même en attendant la signature d'une entente, car il n'y aurait pas d'enjeu vu sa rétroactivité! Il s'est avéré que c'est plutôt le Ministère qui traînait. Dans deux entrevues, Réjean Leclerc, le président de notre FSSS-CSN, a répliqué à Dubé, relevant que ce projet ne datant pas d'hier, il aurait été plus efficace que le Ministre planifie simplement comme du monde en amenant son projet dans la négo. Cliquez ici pour voir les deux entrevues : Radio-Canada et QUB Radio.

Cliquez ici pour l'article de la FSSS.

Enfin, malgré les valses du Ministre qui ont ralenti la négociation, ce 15

"Le ministre Dubé aurait dû voir venir les coups, prévoir, soumettre son idée d'équipe volante aux tables de négociation. Et tout ça aurait été réglé." -Réjean Leclerc, président de la FSSS-CSN-

MAILLON FORT



juillet, une entente de principe a pu être conclue avec le gouvernement et notre fédération.

La mise en place de cette équipe volante est une nouvelle étape vers la fin de l'utilisation des agences de placement de personnel, dont les coûts astronomiques et les problèmes de formation nous rappellent que le privé, c'est ni moins cher, ni plus efficace, ni de meilleure qualité!

Notre chère Carole Duperré, désormais vice-présidente du secteur public de la FSSS, a déclaré: Nous pensons qu'avec cette entente de principe, nous permettrons aux travailleuses et aux travailleurs volontaires d'avoir des conditions acceptables lorsqu'ils iront dans les régions ciblées [et] que les services à la population s'en trouveront améliorés. Maintenant, reste à voir si le contenu de l'entente de principe conviendra à d'éventuels volontaires. L'avenir nous le dira.

À l'heure actuelle, les détails de la mise en œuvre de cette entente de principe au niveau local fera l'objet de discussion de votre équipe syndicale avec le CISSS de Lanaudière.

Francis Boudreault, V.-p. InfoMob

Besoin d'un dépistage COVID-19?

Besoin d'un dépistage COVID-19?

Cliquez ici pour les derniers changements sur les centres de dépistage!

Philippe Cloutier, Agent InfoMob





Si vous avez accès aux indemnités pour les frais de repas, sachez que les montants ont été bonifiés. Consultez la note de service ici.

Philippe Cloutier, Agent InfoMob

RAPPEL

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 13 octobre pour l'horaire du 29 décembre au 22 mars 2025. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires: avant le 16 août pour les périodes allant du 8 septembre au 5 octobre 2024.

Prochain férié à demander: Action de grâce, 14 octobre 2024 (F-3). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 13 septembre 2024.



PÉRIODE ESTIVALE ÉQUIPE AU RALENTI

C'est la période des vacances même pour votre équipe syndicale! Aussi, en cette période estivale, les suivis peuvent être moins rapides. De plus, répondant à votre désir exprimé que nous soyons davantage sur le terrain, notre tournée d'équipe terrain signifie moins de temps au bureau. Merci à l'avance de votre compréhension.

SST-DÉFENSE - Veuillez noter que les vacances de l'équipe ayant été planifiées avant l'élection et les changements de personnes en découlant, la couverture de l'équipe SST-Défense sera particulièrement affectée cette prochaine semaine. Merci d'indiquer s'il s'agit d'une urgence, afin que nous puissions prioriser ces suivis en cas de contestation.

Juillet inquiet?
BESOIN D'AIDE?
PENSE PAE!
Programme d'aide aux employés:
1 855 612-2998

PAIEMENT DU TS À TAUX DOUBLE

Plusieurs informations différentes courent sur la manière dont le taux double de fin de semaine sera appliqué. Les règles pour y avoir droit sont claires maintenant :

- ▶ faire un quart complet (selon le titre d'emploi : 7,25h PAB, 7,75h PEM, 7h personnel de bureau);
- ► fait dans un département qui est ouvert 24h/7j;
- ▶ fait la fin de semaine (du vendredi de soir à lundi de nuit);
- ► ne pas avoir d'absence pénalisante 7 jours avant ou après le TS.

Pour un département 24/7, nous parlons de départements ayant des postes réguliers sur 3 quarts de travail. Par exemple, des PAB en CHSLD. Malheureusement, certains départements comme les blocs opératoires, malgré qu'ils pourraient rouler 24/7, sont comblés par des gardes et ne sont pas admissibles.

Pour le dernier point, nous avons nouvellement accès à une liste des codes pénalisants. Pour y accéder, allez sur intranet, Mon dossier RH/PAIE. Le lien pour y accéder est directement au-dessus d'eEspresso.

Ce document sera mis à jour dès que des changements ou de nouveaux codes seront ajoutés. Par exemple, à ce jour, les codes MAL et MALTP (congé de maladie), sont pénalisants. Par contre, les codes VAC et VACTP (vacances) ne sont pas pénalisants, MRESP (maladie responsabilité familiale) non plus.

En cas de doute, vous pouvez facilement aller valider les codes à votre horaire.

Ce document sera aussi disponible et mis à jour sur notre site web syndical en cliquant ici.

Pour ce qui est du paiement du taux double, la première étape est bien évidemment que votre gestionnaire ou agente aux horaires vous mette le code *TSFX2* (taux double fin de semaine) sur vos quarts de travail admissibles. <u>Il existe aussi des codes</u>

taux double pour les services privés, les TSO et autres situations, voir la liste des codes en cliquant ici.

Vous aurez votre paiement complet à taux double sur la paie courante qui couvre le quart de travail, contrairement au taux double durant la pandémie, qui était payé en deux volets. La différence majeure est que, dans le cas où vous auriez un code pénalisant durant les 7 jours précédant ou suivant votre temps supplémentaire à taux double, le 0,5x payé en trop vous sera retiré à la prochaine paie. La raison principale de ce choix est de faciliter grandement le travail de traitement de l'équipe de la paie. Nous savons tous que les agentes à la paie sont des employé.es catégorie 3 faisant partie de notre syndicat et qu'elles sont régulièrement en surcharge de travail. Le but est donc de ne pas leur donner une charge de plus. Par exemple, sur une période de paie où il y aurait 500 temps supplémentaires taux double au CISSS, sur ces 500, 50-60 n'auraient pas accès en raison d'un code pénalisant. Le temps de correction pour ces quelque cas, est grandement inférieur à la validation un par un de toutes les personnes ayant fait un temps supplémentaire.

Un moyen qui peut être pris pour éviter d'avoir le montant qui est repris à la semaine suivante est de valider votre horaire à la fin de la période de paie. Si vous avez un code pénalisant ou bien si vous savez que vous allez en avoir un dans les 7 jours suivants, allez voir votre gestionnaire ou votre agente aux horaires et demander de modifier votre code pour le code du temps supplémentaire régulier *x 1.5*, et ce, avant l'approbation des relevés de présence.

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre votre équipe d'agents de griefs!

Charles Vézina, Agent de griefs



Journée internationale de Nelson Mandela

Il est très facile de casser et de détruire. Les vrais héros, ce sont ceux qui font la paix et qui bâtissent. Ainsi s'exprimait celui qui s'est inconditionnellement battu contre l'Apartheid, ce système d'oppression raciale suprémaciste blanc. Mandela est d'ailleurs bien connu comme l'un des présidents d'Afrique du Sud. Saviez-vous qu'il a passé 27 ans de sa vie en prison? Il a d'ailleurs milité pour un traitement humain des prisonniers et prononcé ces paroles en ce sens : Personne ne peut prétendre connaître vraiment une nation, à moins d'avoir vu l'intérieur de ses prisons. Une nation ne doit pas être jugée selon la manière dont elle traite ses citoyens les plus éminents, mais ses citoyens les plus faibles. Cliquez ici pour en apprendre plus!

Philippe Cloutier, Agent InfoMob



NOTRE RUC chronique d'un désastre annon

Le vent gronde, le froid mord, la houle se déchaîne. Un grand souffle siffle contre les digues, les fuites multiplient les naufrages et tout, jusqu'aux arbres les plus forts, tremble et vibre d'une inquiétude étouffée. Les signes avant-coureurs ne trompent pas : vient l'ouragan-réforme!

Sous sa voix calme et son air rassurant, Ministre Dubé ne doit plus nous berner. Tous les signaux sont au rouge et démontrent l'inefficacité de sa gestion, l'échec de ses décisions et son absence totale de volonté de sauver notre réseau public de santé et de services sociaux.

La CAQ aime les statistiques? Soit! Voyons par quatre exemple combien les chiffres parlent d'eux-mêmes!

2 milliards au privé

D'abord, les dépenses en santé au privé du gouvernement explosent. L'été dernier, en pleine négo, on apprenait que la CAQ engouffrait la somme titanesque de deux milliards de dollars (nos impôts!) pour recourir aux agences privées de personnel et pour sous-traiter des chirurgies au privé. Deux milliards! Alors qu'on sait déjà que le privé coûte 2,5 fois plus cher que le public!

6 agences sur la liste noire

Ensuite, en avril, six agences privées de placement vendaient toujours des centaines d'infirmières et de PAB au réseau public... alors qu'elles ont été inscrites sur la liste noire de l'Autorité des marchés publics et donc interdites de contrats publics pour 5 ans. Problèmes d'intégrité: collusion et autres stratagèmes illégaux... Au moins une fournit toujours le CISSS! On va mettre fin à la collusion, disait Legault en lançant la CAQ!

500 médecins quittent le public

On continue! Depuis un an, 500 médecins ont quitté le navire public. Sous la CAQ, cette hémorragie est quatre fois plus grave qu'il y a 15 ans. Des médecins dont les études ont été payées par nos taxes! Comment faire confiance que notre médecin nous donne un traitement par nécessite et non juste parce que ça lui est payant? Comment faire confiance à Dubé, qui aggrave la crise?

80% des PDG aussi...

Enfin, 80% des PDG du réseau de la santé ont sacré leur camp d'une façon ou d'une autre depuis la pandémie, dont dans Lanaudière! Alors qu'il ne jure que pour ses topguns pour diriger Santé Québec, Dubé n'arrive même pas à assurer l'ordre et la stabilité pour gérer au régional!

Maladresse... ou sabotage?

Finances, collusion, médecins et gestion : Dubé a complètement perdu le contrôle. Ou... serait-ce l'inverse?

Si certains excusent le ministre d'au moins tenter quelque chose, Dubé semble pourtant bien calme dans l'œil de sa tempête. Shaker les colonnes du temple, disait-il...

Devant la réforme Dubé, ce désastre annoncé, il n'est plus permis d'en douter : à la CAQ, la saison des ouragans est aussi celle des réformes!

Mais si l'ouragan Dubé compte bien privatiser à tous vents, contre vents et marées, la résistance s'organise!

Francis Boudreault, V.-p. Info-Mob

